

Groupe de Suivi de la Pétition
contre la fermeture du CUI
6, Boulevard Carl-Vogt
1205 Genève
petition.UNIGE@pm.me
<https://petition-unige.ch>

DIP - Mme la Conseillère d'État
Anne Hiltbold
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6
Case postale 3925
1211 Genève 3

Genève, le 10 avril 2026

Lettre ouverte concernant la fermeture du CUI et l'affaiblissement des formations en informatique et systèmes d'information

Madame la Conseillère d'État,

Nous vous adressons, en pièce jointe, une lettre ouverte signée par plus de 650 personnes — anciens étudiants, chercheurs et partenaires du Centre universitaire d'informatique (CUI) — exprimant leur vive inquiétude face à la décision de dissoudre ce centre et de suspendre les inscriptions aux formations en systèmes d'information et en science des services à l'Université de Genève.

Cette lettre met en évidence plusieurs éléments préoccupants. Elle souligne tout d'abord le caractère incohérent de cette décision, en contradiction avec les positions récemment exprimées par l'Université quant au rôle essentiel du CUI dans la coordination interdisciplinaire des enseignements en informatique. Elle relève également qu'un audit, dont les conclusions demeurent peu transparentes, semble avoir servi à justifier une décision déjà engagée.

Par ailleurs, elle conteste les principaux arguments avancés pour motiver cette fermeture, qu'il s'agisse de la rationalisation des programmes, du désengagement des facultés ou encore des considérations économiques. Cette décision entraînera une rupture de service public, une perte d'attractivité académique et un affaiblissement du tissu économique local, dans un contexte où les compétences numériques sont pourtant en forte demande.

La lettre attire également l'attention sur les risques de fragmentation, de duplication des structures et de perte de cohérence pédagogique qui découlent de la disparition d'un centre interdisciplinaire comme le CUI. Elle souligne enfin l'impact négatif de cette décision sur la confiance entre les différents acteurs concernés.

Dans un esprit constructif, elle formule plusieurs propositions, notamment la mise en place d'un moratoire, la réalisation d'une expertise indépendante et le développement d'une vision ambitieuse pour l'enseignement de l'informatique à Genève, fondée sur la coordination, l'excellence et l'interdisciplinarité.

Au regard des enjeux stratégiques pour le canton, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir accorder une attention particulière à cette situation et d'envisager une réévaluation de la décision prise.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à ce dossier et nous nous tenons à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Veillez agréer, Madame la Conseillère d'État, l'expression de notre haute considération.

Pour le Groupe de suivi de la pétition contre la fermeture du CUI



Fabio BAIARDI

Annexe : Lettre ouverte à Madame la Conseillère d'État Hiltbold en charge de l'Instruction publique République et canton de Genève

Copie pour information :

- Grand Conseil, République et Canton de Genève
- Conseil d'État, République et Canton de Genève
- Assemblée de l'Université de Genève
- Rectorat, Université de Genève
- COST - Conseil d'orientation stratégique de l'Université de Genève
- CUAE - Conférence Universitaire des Associations d'Étudiants
- AESI - Association des Étudiants en Systèmes d'Information
- Média-Presses

Lettre ouverte à Madame la Conseillère d'État en charge de l'Instruction publique République et canton de Genève

À propos de la fermeture du Centre universitaire d'informatique (CUI) et des formations en systèmes d'information à l'Université de Genève : une décision incohérente et préjudiciable pour Genève.

Madame la Conseillère d'État,

Au nom de plus de 650 signataires — anciens étudiants, chercheurs et parties prenantes du Centre universitaire d'informatique (CUI) —, nous vous adressons cette lettre afin d'exprimer notre profonde inquiétude ainsi que notre ferme opposition à la décision du Rectorat de l'Université de Genève de dissoudre le CUI et de suspendre les inscriptions aux formations en systèmes d'information et en science des services.

Cette décision, prise sous couvert d'un audit dont les fondements restent opaques, nous apparaît non seulement incohérente, mais également préjudiciable à l'avenir académique, économique et technologique du canton de Genève.

I. Une décision en contradiction avec les constats établis

Alors même que l'Université reconnaissait récemment le rôle essentiel du CUI, notamment pour éviter la fragmentation des savoirs et garantir une approche interdisciplinaire du numérique, elle décide aujourd'hui sa dissolution.

Cette contradiction est d'autant plus préoccupante que des signaux d'alerte existaient dès 2024 quant à une volonté de fermeture, alors même que celle-ci était officiellement démentie. Dès lors, une question fondamentale se pose : l'audit a-t-il réellement guidé la décision, ou a-t-il servi à la justifier a posteriori ?

II. Chronologie d'une fermeture programmée : l'audit comme prétexte

Les faits suggèrent une stratégie engagée bien avant l'évaluation annoncée :

- Juin 2024 : une pétition étudiante alerte sur un projet de fermeture ; le Rectorat dément alors formellement toute intention de supprimer le CUI, invoquant son rôle crucial pour éviter les « silos » académiques.
- Automne 2024 : un statu quo est annoncé à la suite d'une interpellation au Grand Conseil.

- Début 2025 : un audit est invoqué pour justifier une décision qui semble en réalité antérieure.

Nous constatons que cet audit n'a pas servi à améliorer ni à réformer, mais à entériner une décision déjà prise. Si des difficultés existaient, pourquoi :

- aucun plan de redressement n'a-t-il été proposé ?
- les moyens du CUI ont-ils été progressivement réduits depuis plusieurs années ?

III. Réfutation des arguments du Rectorat

Le Rectorat avance plusieurs justifications que nous contestons point par point. L'argument de la « rationalisation » (doublons de programmes) :

- Le Rectorat affirme : on ne peut maintenir deux programmes faisant double emploi.
- La réalité : le CUI délivre plus de 50 % des diplômes en informatique de l'UNIGE. Suspendre les inscriptions sans alternative concrète n'est pas une « évolution », mais une rupture de service public. Des dispositifs transitoires permettraient de fusionner les cursus sans léser les futurs étudiants.

L'argument du désengagement des facultés :

- Le Rectorat affirme : quatre facultés sur six souhaitent se retirer du centre.
- La réalité : ce désengagement est présenté comme une fatalité alors qu'il résulte d'un manque de pilotage politique. Le risque est désormais l'émiettement : chaque faculté internalisera « son » informatique, créant des surcoûts massifs et une dilution de l'expertise transversale.

L'argument de la rentabilité économique :

- Le Rectorat affirme : maintenir le CUI en l'état est trop coûteux.
- La réalité : aucune suppression de poste n'est prévue. L'économie est donc pratiquement nulle, tandis que le manque à gagner est réel : perte de taxes universitaires, baisse des subventions cantonales liées au nombre d'étudiants et coût d'image désastreux pour une ville qui se veut un « hub » numérique.

Le transfert des formations continues :

- Le Rectorat affirme : les formations seront reprises par les facultés.
- La réalité : la force du CUI résidait dans sa neutralité interdisciplinaire. Une formation technique de pointe (comme Docker ou l'IA) perd en crédibilité et en attractivité auprès des professionnels si elle est rattachée à une faculté non spécialisée (p. ex. théologie ou lettres).

IV. Une rupture de service public et un non-sens stratégique

Le CUI représente une part majeure des diplômes en informatique délivrés à Genève et répond à une demande en forte croissance.

Pourtant :

- les inscriptions sont suspendues sans solution alternative claire ;
- les formations les plus demandées sont interrompues.

Cette décision entraîne :

- une perte immédiate d'attractivité pour l'Université ;
- une rupture dans la formation de nouveaux talents ;
- un affaiblissement du tissu économique local.

Dans un contexte de pénurie de compétences numériques, cette orientation apparaît en total décalage avec les besoins du canton.

V. Une fragmentation coûteuse et inefficace

La disparition d'un centre interdisciplinaire au profit d'une dispersion des activités dans différentes facultés comporte des risques majeurs :

- duplication des structures ;
- augmentation des coûts ;
- dilution des compétences ;
- perte de cohérence pédagogique.

Le CUI constituait précisément un modèle efficace de mutualisation et de coordination.

VI. Des arguments économiques insuffisants et non démontrés

Aucune analyse transparente n'a été fournie concernant :

- la perte de revenus liés aux inscriptions ;
- l'impact sur les subventions publiques ;
- les conséquences pour l'économie locale ;
- le coût d'image pour Genève.

En l'absence de suppression de postes, les économies attendues apparaissent marginales, tandis que les pertes potentielles sont considérables.

VII. Une perte de confiance préoccupante

Les assurances données en 2024 quant au maintien du CUI ont été suivies d'une décision contraire, sans transparence suffisante. Cette situation fragilise la confiance entre :

- les autorités académiques ;
- les étudiants ;
- les partenaires économiques ;
- les autorités politiques.

Un suivi indépendant des engagements apparaît désormais indispensable.

VIII. Nos propositions : pour une ambition numérique genevoise

Plutôt que de démanteler un outil performant, nous appelons à une vision ambitieuse:

- Moratoire immédiat : suspendre la fermeture et rétablir les inscriptions pour la rentrée 2026–2027 ;

- Expertise indépendante : clarifier les bases de la décision ;
- Création d'une faculté d'informatique regroupant les compétences clés (IA, cybersécurité, data science, génie logiciel, etc.) ;
- Transformation du CUI en hub interdisciplinaire : en faire une plateforme de services et de coordination pour toutes les formations informatiques des facultés, en y intégrant la future plateforme cantonale sur l'IA ;
- Relance du projet de Haute École du numérique, afin de répondre aux besoins croissants en compétences.

IX. Un enjeu stratégique pour Genève

À l'heure où Genève ambitionne de se positionner comme un pôle d'excellence en matière de numérique et d'intelligence artificielle, la fermeture du CUI envoie un signal de repli incompréhensible. Affaiblir un centre reconnu revient à compromettre la capacité du canton à former les talents indispensables à son avenir.

Madame la Conseillère d'État, votre rôle est aujourd'hui déterminant. Il vous appartient de veiller à ce que cette décision soit réévaluée dans l'intérêt supérieur du canton.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cet enjeu majeur.

Veillez croire, Madame la Conseillère d'État, à l'expression de notre haute considération.

Groupe de suivi de la pétition contre la fermeture du CUI et pour une meilleure offre de formations universitaires en informatique et systèmes d'information à l'Université de Genève